

Conseil d'établissement

Procès verbal

Réunion du 20 janvier 2021

1. Ouverture de l'assemblée

- a) Prise des présences : Perrine Vermeulen, (p) Toby Harper-Merrett (p), Perrine Malrat (p), Nicolas Boisvert (p), Valérie Pelletier (p), Sébastien Milin (p), Ariane Bibaud-De Serres (e), Marie-Pier Ouellet (e), Jeanne Michel-Gariépy (pro), Stéphanie Peillon (sdg), Mme Micheline Biron (participante), Katia Fornara (directrice)
- b) Vérification du quorum : quorum atteint

2. Parole au public (présence de Mme Micheline Biron)

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Ordre du jour adopté à l'unanimité

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 8 octobre 2020

- a) Adoption du PV du 25 novembre 2020. Nicolas Boisvert propose et Sébastien Milin seconde.
- b) Suivi du PV du 25 novembre 2020 (Consultation des élèves)

Mme Fornara indique que la consultation peut viser l'ensemble des élèves ou un groupe d'élèves ciblés.

Il est proposé de consulter les élèves sur l'horaire de l'enseignement à distance, il est aussi proposé de sonder les élèves sur nos pratiques « vertes » étant donné l'intérêt pour l'environnement manifesté par plusieurs. Il est aussi proposé de sonder l'ensemble des élèves sur des questions ouvertes (qu'est-ce qu'on aime, qu'est-ce qu'on changerait...). Le QES, questionnaire sur l'environnement socio-éducatif pourrait aussi être passé.

Aucune décision n'a été prise.

5. Points d'information

- a) Covid
- 2 enseignants et 7 élèves ont été testés positifs avant Noël (dont 6 proviennent du secteur DAU étant donné la proximité dans le transport scolaire et l'utilisation permise du masque à fenêtre qui est moins efficace que le masque chirurgical).
 - Depuis le retour des fêtes, aucun cas n'a été déclaré. Seulement des membres de l'entourage des enfants.

- Mesures sanitaires (nouveau) : Pas d'imposition du couvre visage au préscolaire. Les élèves du primaire (1^{ère} à la 6^{ème} année) doivent maintenant porter leur couvre visage dans les déplacements. Les élèves de la 5 et 6 doivent maintenant porter leur couvre visage en tout temps dans l'école à l'exception du cours d'éducation physique. Pas d'imposition du couvre visage à l'extérieur. Lorsqu'un parent est en attente d'un résultat, son enfant doit maintenant rester à la maison. Suite à une période de confinement, les parents doivent maintenant remplir une attestation lors du retour à l'école de leur enfant.

b) Formation obligatoire des membres du CÉ

- Mme Fornara s'informe afin de vérifier si tous les membres ont eu la chance de visionner les capsules et de lire les documents. Les membres devraient avoir terminé la formation.

c) Projet éducatif

- À l'école, le comité devrait être dans l'actualisation du projet éducatif qui est en lien avec la numératie, notamment, la résolution de problème. Au régulier, on évalue les moyennes, au secteur DAU, on se concentre sur les taux de réussite. Des rencontres ont eu lieu avec le comité pédagogique. Mme Fornara informe le CÉ de l'évolution des travaux. Plusieurs moyens sont proposés notamment en lien avec le niveau de réussite étant donné la situation particulière liée à la Covid.

6. Objets d'approbation

a) Règles de régie interne


- Les membres du CÉ ont travaillé sur le document et le présente au CÉ.
- Quelques petites modifications sont apportées (coquilles).

Nicolas Boisvert propose et Valérie Pelletier seconde l'adoption du document légèrement modifié.

b) Utilisation de l'application Hop Hop

- C'est une application sur laquelle les parents pourront s'inscrire afin d'accélérer la préparation des enfants en informant à l'avance le service de garde de son arrivée. Des frais seront demandés aux parents : 21\$ par année (de janvier à décembre), par famille. Les parents auront le choix d'utiliser l'application ou non.
- Des discussions ont lieu. Certains sont mal à l'aise de demander 21\$, s'inquiètent à savoir si tous les parents pourront/voudront se permettre ce service, d'autres sont plutôt favorables étant donné les froids qui s'en viennent. Diverses solutions sont proposées (aide financière discrète), effectuer l'essai gratuit puis décider plus tard.

Les parents qui voudront utiliser l'application devront signer une décharge pour le CSSDM.



Nous attendons des informations à savoir si des aides financières pourront être offertes afin que tous les membres du CÉ puissent voter.

c) Contenu et coût des journées pédagogiques

- Nicolas Boisvert propose l'adoption des activités présentées (activités clownesques et animation BD) et Ariane Bibeau-De Serre seconde. Adopté à l'unanimité.

d) Réglementation du service de garde

- Stéphanie présente le document qui est très similaires aux documents des années précédentes malgré certaines petites modifications (augmentation des frais de retard). Adopté à l'unanimité.

e) Mesures protégées

- Katia présente les mesures protégées qui sont des subventions dédiées à certaines mesures bien précises (aide alimentaire, cour d'école active, acquisition d'œuvres littéraires, sorties scolaires).
- Nicolas Boisvert propose et Sébastien Milin seconde. Adopté à l'unanimité.

7. Point de consultation

a) Photographie scolaire

- Un sondage a été fait (157 parents). L'OPP fera une recommandation spécifique suite à l'analyse des résultats. Une proposition sera faite au prochain CÉ.

b) Critères de sélection des directions d'école

- Le CÉ propose différents critères en lien avec les multiples mandats, au niveau de la gestion du personnel, au niveau du leadership, etc. La communication et le partage des savoirs sont importants à St-Enfant-Jésus. L'implication dans le vécu de l'école sont très appréciés. Katia enverra le document complété avec les propositions des membres du CÉ au CSSDM

c) Formations à l'intention des parents

- Un intérêt est manifesté au niveau de la gestion des écrans.

d) Brigade anti-ennui

- Information donnée de la part du centre de loisir du quartier. L'information sera transmise via la page Facebook de l'école.

e) Horaire de l'enseignement à distance.



- Des parents souhaiteraient certaines modifications quant aux modalités d'enseignements à distance, de certains cours en capsules vidéo. Souhait de plus d'un contact par jour et que les contacts soient plus personnalisés.
- Katia spécifie que les demandes proviennent du ministère et qu'elles sont déterminées par le CPEPE.
- Katia relayera les demandes au CPEPE.

8. Parole...

a) Aux enseignants

- Pour le moment, aucune demande n'est formulée

b) À la déléguée au comité de parents

- Le comité de parent a reporté sa décision quant à son appui aux mesures pour supporter les revendications du syndicat des enseignants.
- Des questions sur la qualité de l'air et le plomb dans l'eau ont été posées par le comité, le CSSDM est en démarche.

9. Questions diverses

10. Levée de l'assemblée 21H28

Perrine Malrat, Présidente

Katia Fornara, Directrice